



EDITORIAL

C'est une évolution silencieuse mais non moins importante qui est en cours au sein de la mairie ; elle concerne la dématérialisation complète, et donc le passage sous forme numérique de tous les documents que la commune est appelée à traiter. C'est un travail de longue haleine qui demande aux agents de la mairie un travail important et une réelle adaptation à toutes ces procédures parfois complexes. Cette dématérialisation permettra aux services de la commune d'être plus efficaces et d'apporter un service meilleur pour tous les germinois.

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, ce sont désormais les mairies qui enregistrent, depuis le 1^{er} novembre, les Pactes civils de solidarité (PACS). Une mission supplémentaire que nous confie l'Etat qui poursuit son désengagement...

La viabilisation de la résidence senior et du lotissement qui l'accompagne est maintenant achevée. La quasi totalité des lots du lotissement a trouvé acquéreur et on peut penser que les premières maisons ne devraient pas tarder à sortir de terre et accueillir de nouveaux germinois.

La commune a été victime au cours de ces dernières semaines d'actes de vandalisme. Ces actes sont gratuits, stupides et peuvent être dangereux. La remise en état des matériels dégradés représente un coût important pour la commune, les sommes ainsi dépensées pourraient être utilisées à meilleur escient. Espérons que les auteurs de ces actes seront très rapidement arrêtés et condamnés comme l'a été récemment celui qui avait pénétré par effraction dans l'école maternelle, avait dégradé et volé du matériel.

P. Gaillard

Le Maire, le Conseil Municipal

invitent les associations d'anciens combattants et tous les germinois à participer à la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

Samedi 11 novembre 2017

à 10h30 au monument aux morts de Lépine
à 11h00 au monument aux morts du Bourg.



Horaires de la mairie et de l'agence postale communale
Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi et vendredi 8h30-12h30
le samedi de 10h00 à 12h00

Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91 📠 03 25 72 90 37
Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr



Permanence du Maire et des Adjointes le samedi de 10h00 à 12h00

L'agence postale est ouverte le samedi matin.

L'agence postale et la mairie seront fermées du 26 décembre au 2 janvier 2018 inclus.

**Une permanence sera assurée les 27 et 28 décembre 2017 de 8h30 à 12h30
et le samedi 30 décembre de 10h à 12h00.**

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal réuni le 3 octobre 2017 :

- a approuvé l'adhésion au groupement de commandes, proposé par la ville de TROYES, pour l'achat de fournitures papier ;
- a adopté le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions pour les prévenir ;
- a approuvé les modifications du taux de la taxe d'aménagement sur certaines zones de la commune ;
- a autorisé M. le Maire à signer la convention relative à la valorisation des certificats d'énergie permettant d'obtenir une subvention pour l'achat d'une chaudière ;
- a fixé le montant de la contribution d'une commune aux frais de scolarité d'enfants en section préélémentaire ;
- a approuvé la convention relative à la répartition, entre les diverses communes concernées, des dépenses liées à l'activité du « Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en difficulté » (RASED) ;
- a approuvé la modification des statuts du SDDEA ;
- a adopté certains tarifs relatifs à l'occupation du domaine public ;
- a autorisé l'ouverture de magasins les dimanches 23 et 30 décembre 2018 ;
- a approuvé la convention au terme de laquelle la commune de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS pourra fournir des repas pendant les vacances scolaires, pour le centre de loisirs.

Le Conseil municipal réuni le 19 octobre 2017 :

- a désigné les délégués du conseil municipal et leurs suppléants appelés à participer à l'élection sénatoriale partielle qui doit avoir lieu le 17 décembre pour pourvoir le siège laissé vacant par la démission de M. François BARRON ;
- a proposé l'ouverture à l'urbanisation et le classement en zone 1AU de parcelles situées sur le lieu dit « les Goujardes » à Lépine.

VIE DE LA COMMUNE

Sortie CCAS au cabaret

« **Au-delà du miroir** »... C'est le spectacle de cabaret qu'ont pu apprécier une quarantaine d'ainés de la commune le 19 octobre dernier à la « Ruche gourmande » dans l'Yonne. Tout était réuni pour passer une journée mémorable. Les papilles étaient à la fête avec un repas gastronomique suivi d'un spectacle de cabaret époustouflant : strass, paillettes et chorégraphies magnifiques nous entraînaient dans un monde irréel, à la manière d'Alice aux pays des merveilles.

Tous sont ressortis avec des lumières plein les yeux... Ambiance garantie, souvenirs inoubliables.

Journées européennes du patrimoine et journée de la mobilité

Ces journées se sont déroulées les 16 et 17 septembre dernier, elles ont connu un vif succès puisque plus de 80 personnes sont venues de l'agglomération et du département, pour admirer la statuaire de l'église de Saint Germain.

Le samedi 16 septembre, la commune a organisé la journée de la mobilité, en partenariat avec l'association « l'Amicale Cyclo Germinoise » et les membres du CCAS.

Malheureusement, peu de germinois ont participé à ces manifestations.



STOP AUX ACTES DE VANDALISME !

La commune a été victime aux cours de ces dernières semaines d'actes de vandalisme.

Le premier a eu lieu le samedi 7 octobre ; le point de stockage des poubelles a été entièrement détruit par un incendie volontaire qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

Le second a eu lieu le 20 octobre ; plusieurs baies vitrées de la cantine scolaire ont été volontairement dégradées et devront être changées.

Il faut savoir que la réparation de ces dégradations coûte à la commune plusieurs milliers d'euros qui pourraient être dépensés plus utilement.

La commune a déposé plainte auprès de la gendarmerie qui est venue sur place, a constaté les dégâts et mené les premières investigations. On peut espérer que l'enquête en cours permettra d'arrêter très prochainement les coupables.

Il va de soi que si des témoins ont vu ou remarqué des comportements susceptibles d'aider la gendarmerie dans son enquête, ils ne doivent pas hésiter à lui en faire part.



Bienvenue à la société EX'IM

La Société EX'IM s'est lancée dans le Diagnostics Immobiliers (Carrez, amiante, Dpe, électricité, gaz etc.) en janvier 2007, avec la création d'un cabinet à Troyes. Un établissement secondaire a ensuite été créé à Auxerre en 2008. Depuis, la société s'est fortement développée sur la recherche d'amiante dans les bâtiments et a lancé en 2016 un laboratoire de mesure d'empoùssièrement sous l'enseigne DIAGNOS'IM (analyse de l'air).

Le troisième cabinet de SAINT GERMAIN, rassemble donc aujourd'hui le pôle amiante et le pôle laboratoire avec 12 personnes. Le pôle diagnostics immobiliers reste à Troyes (actuel siège social) ainsi qu'à Auxerre.

Tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle entreprise sur notre territoire.

Renseignements tél 03-25-46-58-64 (Aube) / 03-86-49-55-53 (Yonne)



COIFFEUSE à domicile



Madame TROVALET Vanessa, habitante de SAINT GERMAIN, vient de créer son entreprise de coiffure à domicile.

Shampooing, coupe, couleur ou brushing, n'hésitez pas à la contacter pour un rendez-vous au 07.87.04.29.84.

Tous nos vœux de réussite à Mme TROVALET.

F. MINELLI Couverture - Zinguerie



**Spécialiste ardoises
et tuiles plates
Neuf et rénovation
Émoussage couverture
Dépannage toiture particulier**

Tél. 03 25 75 68 56

476 route de Troyes - 10120 ST GERMAIN

Inscription sur les listes électorales

Aucune élection n'est prévue au cours de l'année 2018. Mais, sait-on jamais, la vie politique nous réserve parfois des surprises !!!

Pour tous les germinois qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, il est encore temps de le faire jusqu'au 31 décembre de cette année.

N'attendez pas le dernier moment pour le faire !



Election sénatoriale

L'élection sénatoriale pour pourvoir le siège laissé vacant par la démission de Monsieur François BAROIN, doit avoir lieu le 17 décembre prochain.

Cette élection se fait au suffrage universel indirect ; le collège électoral étant composé des députés et des sénateurs du département, des conseillers régionaux du département, des conseillers départementaux mais aussi de représentants des conseils municipaux (5 pour SAINT-GERMAIN et 3 suppléants) du département.

Le conseil municipal réuni le 19 octobre, a délégué le Maire et les 4 adjoints pour participer à cette élection et leurs 3 suppléants Mmes Chantal BAGUET et Marie-Line KERCKHOFFS et M. Régis NICOLAS.



Service Animation Jeunesse Enfance

PENSEZ AUX VACANCES DE NOEL



Le centre de loisirs sera ouvert, pendant les vacances de Noël,

UNIQUEMENT du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2017.

Les feuilles d'inscriptions sont déjà disponibles au bureau du SAJE ou à l'accueil (école préélémentaire)

Pour plus de renseignements Tel : 03.25.72.52.43 Mail : saje@mairie-saintgermain.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale cyclo germinoise

Malgré une météo capricieuse, qui en a découragé beaucoup, 108 cyclos et 9 marcheurs ont participé à la randonnée Champenoise organisée par l'Amicale cyclo germinoise le 30 septembre. Bien leur en a pris car l'après-midi a été plus clémente.

Amicale Cyclo Germinoise



Vous souhaitez vous mettre au vélo... l'Amicale vous propose de participer à quelques sorties d'essai, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le club pratique le cyclotourisme, mais ne participe pas à des compétitions.

Contact : François au 03.25.75.66.94

Téléthon

A l'occasion du Téléthon, notre club organise, le samedi 2 décembre, à partir de 13h30 :

- 1 circuit route de 50 kms
- 1 circuit route familial de 15 kms
- 1 circuit pédestre de 8,5 kms.

L'inscription est de 3€ minimum, entièrement reversée au Téléthon

A l'arrivée, collation, vin chaud, etc...

Venez nombreux: rendez-vous dans la cour de l'école, derrière la mairie.

Si vous ne roulez pas et ne marchez pas, vous pouvez quand même apporter votre contribution.

ACCES

BUREAUTIQUE

Aménagement Communication Conseil Et Services



- Photocopieurs
- Audit
- Informatique
- Maintenance
- Audio - Vidéo

03 25 71 26 36
www.accesbureautique.fr

La Gaule Germinoise

Le 3 septembre dernier, l'association organisait son traditionnel concours de pêche à la carpe réservé à ses adhérents. Plus d'une vingtaine de pêcheurs accompagnés de leur famille et d'amis se sont donc réunis autour de l'étang afin de passer une agréable journée.

Celle-ci s'est clôturée par le verre de l'amitié et, bien sûr, la remise du trophée à l'heureux gagnant M. Serge SOCIER.

Toutes nos félicitations aux organisateurs et rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Rappel tarifs adhésion (renseignements M. HERBIN : 06.17.95.00.37)

- 30 € / an pour les—de 16 ans
- 60 € /an adulte
- carte à la journée 10 €



VOIRIE - CIRCULATION - INFRASTRUCTURE

Salage et déneigement des chaussées

Dès le 1^{er} décembre, la commune reprendra son astreinte hivernale.

Les rues communales sont à la charge de la commune. Dès les premières chutes de neige ou apparition de verglas, ce sont les services techniques municipaux qui assurent ce service. Si l'intensité neigeuse devient importante, la commune fait appel à un agriculteur.

Important :

- Les routes départementales telles que la route de Lépine, la rue Louis Guillemin, la rue de l'église, la route de Laines aux bois et celle de Saint Pouange sont de la compétence du Conseil Départemental.
- La RN 77, quant à elle, est du ressort de l'Etat.
- **Le trottoir situé devant votre habitation doit être rendu praticable** par vos soins. Attention, vous pouvez être tenu pour responsable en cas de chute d'un tiers devant chez vous.



URBANISME - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Arrêté prescrivant « l'entretien des trottoirs et des caniveaux »

Afin d'assurer la sécurité et la salubrité publiques des trottoirs et des caniveaux de la commune, la municipalité a pris un arrêté prescrivant les mesures générales et permanentes portant sur la propreté de la commune. Ainsi, il est de la responsabilité des propriétaires ou, le cas échéant, des locataires d'assurer le nettoyage (balayage, désherbage et démoussage des trottoirs) des caniveaux et des trottoirs chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Fleurissement : Label Villes et Villages fleuris

Le jury régional de « Villes et Villages fleuris » a visité notre commune le 17 juillet. Il a remarqué le bel embellissement réparti sur le bourg et les hameaux ainsi que l'engagement de la commune dans la démarche de développement durable avec son partenaire, le Conservatoire régional des espaces naturels.

Ainsi, il a décidé de maintenir SAINT GERMAIN dans son classement « Villes et Villages fleuris – 3 Fleurs ».

Comité de tourisme de la région troyenne (CTRT)

Trop peu de Germinois se portent candidats au jury communal du fleurissement, toutefois le CTRT a visité notre commune afin de remarquer les propriétés mises en valeur par leurs occupants que nous remercions pour l'embellissement qu'ils nous apportent. Le 20 octobre, Monsieur et Madame SARRAZAIN se sont vu remettre le 3^{ème} prix de la catégorie « décor sur la voie publique ».



PROJET DE MODIFICATION DU PLU

Les ajustements

Au début du mois d'octobre la commission « urbanisme-environnement-cadre de vie a validé les propositions de la modification de notre Plan Local d'Urbanisme, élaborées avec la contribution du bureau d'études, en concertation avec les services de l'Etat.



Cette modification porte sur différents ajustements, elle vise à :

- ✓ Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU de 2,09 hectares et adapter l'orientation d'aménagement de Lépine ;
- ✓ Corriger l'erreur matérielle liée à la carte de synthèse du PADD qui n'est pas celle qui aurait dû être insérée ;
- ✓ Ajuster les emplacements réservés ;
- ✓ Prendre en compte les remarques et les suggestions des instructeurs qui sont les principaux utilisateurs du règlement.

Procédure et planning

Fin octobre, la modification a été notifiée pour avis, aux personnes publiques associées.

L'enquête publique se déroulera pendant un mois, elle débutera dans la deuxième quinzaine de novembre.

Dès l'ouverture de l'enquête, le dossier de la modification sera consultable via le site de la commune, à l'adresse suivante <http://mairie-saintgermain.fr/> .

Le public peut communiquer ses observations, propositions et contre-propositions, par voie électronique à l'adresse mail : enqueteplu.stgermain@free.fr .

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences en mairie, pendant cette enquête publique.

Ensuite, le projet, les avis et les conclusions du commissaire enquêteur seront soumis à la décision du conseil municipal.

INFORMATIONS PRATIQUES

Campagne d'affouages 2017-2018

La campagne d'affouage se déroulera comme à l'accoutumée **du 1^{er} décembre au 31 mars** et aura lieu principalement en prolongement des parts de l'an dernier. Pour les personnes intéressées, merci de vous manifester auprès du secrétariat de la mairie avant **le 20 novembre**.



AB2S
CHAUFFAGE
& ISOLATION

RGE
QUALIBAT

Crédit d'impôt
30%

10, rue Paul Cézanne - SAINT-GERMAIN
03.25.49.28.09

Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le **1^{er} novembre 2017**. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Baby books « ma petite journée »

Mardi 14 novembre à 9h30
Et Samedi 18 novembre à 10h00

Pour les tout-petits : histoires, comptines sur le thème de la journée, animé par Cécile.

De 6 mois à 3 ans
Gratuit, sur inscription



L'Heure du « Bonhomme rouge »

Samedi 9 décembre à 14h30

En attendant les fêtes de fin d'année, venez retrouver Cécile pour des lectures et un atelier sur le thème ...

À partir de 5 ans
Gratuit sur inscription



Pendant les fêtes de Noël :
Fermeture du 24/ 12/2017
au 01/01/2018

Rencontre avec Emilie Vast

Les élèves de CP de l'école de Saint-Germain, ont eu la chance de pouvoir rencontrer l'illustratrice Emilie Vast, auteur et illustratrice des albums : *De papa en papa* et *De maman en maman* aux Editions Mémo.

La rencontre a eu lieu à la médiathèque dans le cadre du 31^{ème} salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes.

Les questions des enfants ont porté sur le travail de dessin, ensuite chaque élève a réalisé un collage.



**Festival Interbibly
Des Îles & des livres**



**Rencontre avec Ananda Dévi,
le samedi 18 novembre
2017 à 16h30**



Cette rencontre sera animée par Yvan Amar, journaliste à RFI, en partenariat avec la Librairie La petite marchande de prose (Sainte Savine)

Voici une sélection parmi ses romans publiés :
Le Sari Vert / Ananda Dévi, Gallimard ; poche
L'ambassadeur triste / Ananda Dévi, Gallimard 2015
L'illusion poétique / Ananda Dévi, Guerin, 2017

Nouvelles acquisitions :

La sélection du club des lecteurs :

- Taba-Tabà / Patrick Deville,
- La tresse / Laetitia Colombani,
- Frappe-toi le cœur / Amélie Nothomb
- Zabor / Kamel Daoud
- Bakhita / Véronique Olmi
- Un jour tu raconteras cette histoire / Joyce Maynard
- L'art de perdre / Alice Zéniter
- Le choix des autres / Françoise Bourdin



CD audio :

Calogéro, Liberté chérie
Soprano, L'éverest
Nolwenn Leroy, Gemme



BD enfants :

- Titeuf tome 15
- Légendaires, T 20



DRIVE

coursesu.com

NOUVEAU

VOS COURSES
VOUS ATTENDENT
DANS VOTRE DRIVE U
St Germain



MES COURSES PRÉPARÉES
GRATUITEMENT
TOUJOURS
AU MÊME PRIX
QU'EN MAGASIN

Paiement en ligne
ou
au point retrait U

coursesu.com



**en
3H !**

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

du Lundi au Samedi :

9h à 19h30

NON STOP

